# Certification relative aux compétences de maître...

PROMEO

Ressources Humaines - RSE

30/10/2025

# Public et prérequis

Toute personne amenée à tutorer un alternant

Justifier de l'accompagnement d'un alternant sur la durée totale de son parcours dans les 5 dernières années, ou d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur

# Les objectifs

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

# Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et pratiques

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

## Validation et certification

Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur - RS5515

# Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires Multiples cas pratiques, ateliers, mises en situations et jeux de rôles à partir d'exercices concrets Outils et documents types

# Contenu de la formation

### Accueil et facilitation de l'intégration de l'alternant

Préparer l'arrivée de l'alternant dans l'entreprise Accueillir l'alternant à son arrivée dans l'entreprise Faciliter l'intégration de l'alternant durant la période d'essai

## Développement des apprentissages et autonomie professionnelle

Suivre le parcours avec le centre de formation Organiser le parcours au sein de l'entreprise Accompagner l'alternant dans son parcours d'apprentissage

#### Transmission des savoir-faire & évaluation des apprentissages

S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage Guider la réflexion de l'alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

#### RÉFÉRENCE

RHRS0012

#### CENTRES DE FORMATION

#### **Beauvais**

DURÉE DE LA FORMATION

4 jours / 28 heures

#### **ACCUEIL PSH**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

# Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

La formation est validée par une Certification relative aux compétences de Maître d'apprentissage/tuteur (ministère du travail).

L'épreuve de certification a lieu le 4e jour. Un oral est organisé par candidat qui est questionné par un jury pendant 40 minutes à partir :

du «dossier de présentation du candidat», préparé par le candidat en amont de la session et dans lequel il présente les grandes lignes de son parcours professionnel

d'une présentation au cours de laquelle le candidat démontre ses capacités à mobiliser des situations professionnelles de sa pratique métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant Un «Guide d'accompagnement du candidat à la certification» présente les objectifs et les attendus de cette analyse et de son exploitation.

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Soissons - 03 23 75 65 75